

BRIN DE NOUVELLES

www.municipalite.saint-gabriel-de-rimouski.qc.ca

Bulletin d'informations municipales de Saint-Gabriel-de-Rimouski

Vol. 29 - No 7 - 7 juillet 2022

CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance du 4 juillet 2022

Monsieur Guillaume Lavoie donne avis de motion qu'à une séance ultérieure, le règlement #314-22 portant sur un emprunt de 95 000\$ afin de payer les frais de réparation du toit du Centre Polyvalent sera adopté.Le greffier-trésorier monsieur Frédérick Lee dépose le projet de règlement séance tenante.

ATTENDU la nécessité à chaque année d'épandre de l'abat-poussière sur les routes et rangs non pavés de la municipalité; ATTENDU QUE l'épandage a été effectué dans la troisième semaine de juin 2022; EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sylvain Deschênes QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski accepte de payer la facture #FT45240 au montant de 15 146.01\$ taxes incluses à Les Aménagements Lamontagne inc.; QUE les sommes nécessaires pour la réalisation de ces travaux soient imputées au compte 02-32000-635 (abat-poussière).

ATTENDU les infiltrations d'eau dans le Centre Polyvalent; **ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski, via la résolution 22-05-092, a décidé de retourner en appel d'offres pour les travaux correcteurs; **ATTENDU QUE** les soumissions suivantes ont été recues :

Ouverture des soumissions

Soumissionnaire	Prix option 100 mm	Surplus 125 mm	Surplus 150 mm
Toiture C.V. Dionne	222 144.35\$	23 100\$	35 300\$
Toitures Estbec inc.	180 240.00\$	14 885\$	31 360\$

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Guillaume Lavoie QUE le conseil de Saint-Gabriel-de-Rimouski accepte la soumission de Toiture Estbec inc. au montant de base de 180 240.00\$ et y ajoute l'option 150mm au coût de 31 360\$ pour une acceptation totale de 211 600\$ avant taxes applicables; QUE les fonds nécessaires à cet investissement soient répartis jusqu'à épuisement des deux aides financières reçues dans le cadre de ce projet spécifique; QUE la balance des fonds nécessaires à cet investissement soient imputés au règlement d'emprunt #314-22.

ATTENDU QUE l'Association Équestre de Gymkhana de l'Est-du-Québec désire tenir une activité de Gymkhana les 19-20 et 21 août à Saint-Gabriel-de-Rimouski sur le site du ring équestre situé rue Leblanc; ATTENDU QUE lors de la tenue de l'activité dans les années précédentes, la compétition s'est tenue sans problématique et que les organisateurs ont très bien collaboré avec la municipalité; EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Deschênes QUE le conseil de Saint-Gabriel-de-Rimouski accepte la demande de l'Association Équestre de Gymkhana de l'Est-du-Québec pour l'utilisation du ring équestre les 19-20 et 21 août 2022; QUE la Municipalité demande à cette association qu'une preuve d'assurance responsabilité civile lui soit démontrée; QUE l'Association Équestre de Gymkhana de l'Est-du-Québec soit chapeautée par l'organisation du Festival Country Western de Saint-Gabriel lors de la tenue de l'événement.

considérant que la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski, par le biais de son service de loisir, souhaite offrir des activités culturelles dans le cadre des camps d'été 2022. Considérant que des négociations ont eu lieu entre les fournisseurs de services (atelier de cirque et atelier de magie) et l'intervenant en loisir mandaté pour présenter une telle offre. Considérant qu'une entente est intervenue entre les fournisseurs de services et l'intervenant en loisirs. Considérant que la MRC assume 50% de la facture pour les ateliers de cirque et de magie dans le cadre des camps d'été 2022 (et dans le cadre de l'entente culturelle avec le MCC du Québec). En conséquence il est proposé par monsieur Étienne Lévesque QUE le conseil de Saint-Gabriel-de-Rimouski accepte de payer à la MRC de La Mitis 50% de la valeur de la facture présentée par les fournisseurs pour la présentation d'ateliers de cirque et de Magie selon les modalités prévues par la MRC.

Prochain conseil

lundi 1 août 20 h

À NOTER

Le feuillet paroissial est disponible sur leur site web à l'adresse suivante :

dioceserimouski.com/mitis/ secteur-montagnes/

Selon les disponibilités, de l'espace est fourni aux organismes et aux groupes communautaires qui veulent annoncer leurs activités. Pour faire paraître une petite annonce, le coût est de 2 \$ pour 25 mots et moins. It faut faire parvenir votre texte avant le 1er du mois : Écrire ou téléphoner bureau municipal aux heures d'ouverture. Envoyer un courriel à l'adresse ci-dessous :

Journal *Brin de Nouvelles*, 248, rue Principale, St-Gabriel-de-Rimouski, QC, GOK 1M0

Téléphone: 418-775-0148 Télécopieur: 418-798-4108

Courriel pour faire parvenir les messages :

contact@harfangstudio.ca

Date de tombée : le 1er du mois CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit nommer une ou des personnes responsables de l'application de la réglementation d'urbanisme et de tout autres règlements que celle-ci a la responsabilité d'appliquer et qu'elle doit nommer une ou des personnes responsables pour la délivrance des permis et certificats; CONSIDÉRANT QUE la municipalité fait appel au personnel du Service régional d'inspection de la MRC de La Mitis; CONSIDÉRANT QUE la municipalité a adopté, le 2 novembre 2015, une entente intermunicipale pour l'application des règlements d'urbanisme liant celle-ci à la MRC de La Mitis; CONSIDÉRANT QUE l'absence de l'inspecteur en urbanisme attitré à la municipalité peut nécessiter son remplacement, par intérim, par un autre inspecteur du Service. EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Waren Soucy QUE le conseil de Saint-Gabriel-de-Rimouski désigne :

Michel Lagacé, inspecteur attitré

Sylvain Martineau, inspecteur suppléant

Jean-Philippe Quimper, inspecteur suppléant

Gabriel Dumont, inspecteur suppléant

Mélissa Caron, inspectrice suppléante,

Comme inspecteur en urbanisme afin d'assurer l'application des règlements suivants :

- Règlement de zonage no 211-10, Règlement de lotissement no 212-10, , Règlement relatif aux conditions d'émission de permis de construction no 213-10, Règlement de construction no 214-10, Règlement des permis et certificats no 215-10, Règlement sur les dérogations mineures no 216-10
- Règlement concernant les nuisances publiques no 266-16, Règlement concernant les animaux no 265-16, Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r. 22), Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r. 35.2), Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles (S-3.1.02, r. 1), **QUE** le Conseil municipal autorise également ces personnes à émettre des avis d'infraction, des mises en demeure et des constats d'infraction pour et au nom de la municipalité. **QUE** cette résolution invalide toute autre résolution adoptée en ce sens.

RAPPORT D'ÉLU

Gestion des matières résiduelles

DÉPÔT VERT - Rue Pelletier Sud

Il s'agit d'un très beau service municipal le Dépôt Vert de la rue Pelletier Sud, toutefois celui-ci a des coûts pour la municipalité (main-d'œuvre, machinerie...). C'est pourquoi les CITOYENS doivent en faire bon usage.

Résidus ACCEPTÉS

Branches de 3 pouces de diamètre

Sciure de bois

Pelouse

Feuilles

Tous autres déchets n'y sont pas acceptés.

FAITES-EN BON USAGE SVP!

Tourisme

Bonne saison estivale à tous!

Profitez de nos commerces de proximité!!

Voyagez notre belle région !!

Offrez de votre temps pour notre activité touristique gabriéloise, le Festival Country-Western de Saint-Gabriel !!! (Du 15 au 24 juillet 2022)

Stratégie jeunesse

La Table Jeunesse de la Mitis (15-35ans) est en construction. Soyez des nôtres le jeudi 7 juillet au marché public des Hauts-Plateaux pour vous informer et manger du popcorn GRATUITEMENT \odot

LOISIRS

Remerciement des célébrations de la Fête Nationale

Merci à nos bénévoles	Merci à nos pompiers	Nos commanditaires
Sylvie Gariépy	Patricia Garon	Scierie Réjean Ouellet
André Gariépy	Francis Ouellet	Transport Jacques Rioux
Réjeanne Marchand		Matériaux Fidèle Lévesqu
Michel Chenier	Nos artistes	Érablière Deschênes
Diane Guay	Clément Claveau	Épicerie Ami St-Laurent
Gabriel Lévesque	Antoine Lévesque	Desjardins
Nancy Gaudreau	Line Croft	
Marcel Lévesque	Yanick Gagnon	
	Sylvie Gariépy André Gariépy Réjeanne Marchand Michel Chenier Diane Guay Gabriel Lévesque Nancy Gaudreau	André Gariépy Francis Ouellet Réjeanne Marchand Michel Chenier Nos artistes Diane Guay Clément Claveau Gabriel Lévesque Antoine Lévesque Nancy Gaudreau Line Croft

BIBLIOTHÈQUE «LE BOUQUINIER»

Horaire d été :

Normand Banville

Jérémy Fortin

Billy Lefrancois

Mercredi 13 juillet : 15h 17h Mercredi 27 juillet : 15h 17h Mercredi 10 août : 15h 17h Mercredi 24 août : 15h 17h

Dorine Bouillon

Renald Fortin

Réouverture prévue : le 7 septembre 2022.

Le Mot vert du mois

« Mettre de l'ordre dans son bac brun » - Juillet 2022

Bonjour à toutes et tous,



On reçoit périodiquement des messages de l'usine où les matières compostables issues de vos bacs bruns sont traitées afin de nous informer des non-conformités qu'ils trouvent. Parfois, on fait l'avocat du diable et on utilise la clause « la personne pensait bien faire », mais d'autres fois... Si le dernier Mot Vert était pour encourager ceux qui ne participent pas encore à arrêter de se trouver des excuses, ce Mot Vert est pour ceux qui participent, mais qui pourraient faire un petit effort de plus. Voici des non-conformités retrouvés dans vos bacs bruns lors des derniers mois pour vous donner matière à réflexion sur vos matières à composter :

Un tapis de la Reine des neiges: Le tapis a peut-être servi à absorber les dégâts de jus d'un enfant un peu maladroit, mais ça demeure une matière non-compostable contrairement aux essuie-tout.

Un bâton de hockey: Reçu par hasard en même temps que la fin de saison du Canadien. À noter que seules les branches de très petite taille (moins que le petit doigt), d'une longueur maximale de 2 pieds (cassez-les), sont acceptées.

Un moteur : Le premier slogan du bac brun était « La collecte qui carbure ». Certains ont peut-être prit le slogan trop au sérieux. L'écocentre est la place pour ce produit.

Des souliers : On imagine qu'ils cherchaient le Chemin de Compostelle et non celui du compost.

De la terre : La terre, la roche et le béton ne sont pas compostables. On en profite pour dire que ça ne va pas à la poubelle non plus, à moins de vouloir payer pour enfouir de la terre... sous terre.

Bouteilles de boisson gazeuse : Bien que le contenu soit un produit alimentaire, les liquides ne sont pas acceptés dans le bac brun. Le contenant, lui, est consigné.

Des bonbonnes de propane: En plus d'être non-compostable, ça représente un danger pour les travailleurs qui font la collecte et qui opèrent l'usine. S'il-vous-plaît, allez porter vos bonbonnes dans un écocentre.

Suivez-nous sur Facebook « Matières résiduelles – MRC de La Matapédia et de La Mitis » pour des photos et plus encore. Pour plus d'information sur le bac brun, joignez-nous par téléphone, par courriel ou consultez le www.ecoregie.ca. À la prochaine!

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Site web : www.ecoregie.ca Tél : 418 629-2053, poste 1138 Facebook : @RITMRMatapediaMitis Courriel : matresi@mitis.qc.ca Tél. : 418 775-8445, poste 1138



Au Centre polyvalent Tous les jeudis de 16h à 19h

Saison de 18 semaines Du 20 juin au 17 octobre 2022

Inscription en ligne www.fermevuedenhaut.com info@fermevuedenhaut.com [581] 246-3222

ABONNEMENT À LA FERME VUE D'EN HAUT

Fruits et légumes frais, locaux et saisonniers avec une formule flexible et accessible à tous!

ORGANISMES

MARCHÉ DES HAUTS-PLATEAUX

Tous les jeudis de 16h à 19h au centre polyvalent

Du 23 juin au 1er septembre

Venez découvrir des produits frais, locaux et savoureux, dans une ambiance festive et familiale!



SPORTART

SPECTACLE DE LA RENTRÉE – Hommage à Scorpion – In Trance.

Aux amateurs de rock, soyez des nôtres le 24 septembre 2022 prochain.

Les billets seront en vente au courant du mois de juillet, information à venir.



EN MÉLODIE

8 et 9 OCTOBRE 2022

Pour participer au concours de chant visitez notre site web à enmelodie.ca



TÉMOINS D'HIER À AUJOURD'HUI

À l'occasion du 150e de Saint-Gabriel-de-Rimouski, qui aura lieu du 29 juin au 2 juillet 2023, des livrets et un livre se rapportant à l'histoire de la paroisse ont été préparés. Ces publications préparées par Jocelyne Des Rosiers seront présentées lors du MARCHÉ PUBLIC, près du Centre Polyvalent de Saint-Gabriel, le 14 juillet 2022 à 16 heures.



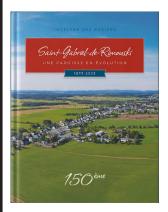
«Chroniques des ainés et des talentueux» regroupe 47 entrevues effectuées par Josseline L'Italien auprès de personnes qui ont marqué à leur façon la paroisse.

«Dessins à colorier» rassemble des œuvres artistiques réalisées par des jeunes et des adultes de Saint-Gabriel ainsi que des infographies d'infrastructures publiques.

« Journaux et circulaires d'hier à aujourd'hui » présente un aperçu de la vie d'autrefois jusqu'à nos jours. Des articles de journaux concernant Saint-Gabriel à partir de 1873 y sont transcrits. Des circulaires, distribuées dans les foyers, indiquent les produits offerts et leur coût, donnant une idée de la variation des prix à partir de 1930 et les nombreux commerces qui ont existé dans cette localité.

« Documents officiels » reproduit les papiers légaux qui ont constitué la paroisse depuis 1873. De plus, des pages sont consacrées aux infrastructures municipales et de la Fabrique.





Le livre « Saint-Gabriel-de-Rimouski une paroisse en évolution », écrit par Jocelyne Des Rosiers, relate les débuts difficiles à partir de 1873 sur un territoire à défricher, l'organisation religieuse, municipale, scolaire et communautaire, la progression dans un milieu forestier et agricole ainsi que le dynamisme de ses gens. On y trouve aussi de nombreuses chroniques, parfois drôles, certaines tristes, toutes concernant des faits qui se sont déroulés dans cet endroit depuis 150 ans.

Ces éditions sont en vente à la mairie, dans les commerces de l'endroit et dans les librairies de Rimouski et Mont-Joli. Elles peuvent aussi être commandées par la poste au numéro 418-562-1811.

Le livre coûte 31,50\$ et les livrets 8\$ chacun, taxes comprises.

De plus, des articles à l'effigie du 150e seront en vente, soient : Des coroplasts pour décorer vos maisons en 2023, des bucks pour vous abreuver durant les festivités et des épinglettes.

Buck 150e - 15\$ / Épinglette 150e - 6\$ / Coroplast 150e - 20\$



Calendrier de collecte des matières résiduelles

JUILLET						
D	L	М	М	J	٧	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18,	19	20_	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

AO	AOÛT					
D	L	М	М	J	٧	S
31	1	2	3 🛱	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22.	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Recyclage

🖫 Déchet

É Compost

E Encombrants

Régie intermunicipale de traitement DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

MRC de La Matapédia et de La Mitis



PETITES ANNONCES

À LOUER

Situé sur un grand domaine, à St-Gabriel-de-Rimouski, logements à louer dans une coopérative d'habitation. **Grand 3** ½ et 4 ½ à prix très abordables.

Rénovés, fraîchement peinturés, chauffés, éclairés et câblés. Grandes commodités dans l'immeuble et au village (épicerie, dépanneur, caisse populaire, etc) Endroit tranquille et paisible. Pour couple ou personne seule. Réf. requises:

Pour info : 418-509-3859 Voir page Facebook

À LOUER

Au même endroit, loft à louer au mois ou à l'année. Entièrement meublé. Vaisselle fournie etc. Rénové à neuf.

Possibilité de coucher 3 à 5 personnes. Grandes commodités dans l'immeuble et au village. Endroit tranquille et paisible. Pour couple ou personne seule.

Pour info : 418-509-3859 Voir page Facebook.



Mécanique Mobile Dave Deschênes se déplace peu importe où que vous soyez

Bureau: 418-509-4468

Cell 418-732-5043



Mécanique générale
Entretien périodique
Changement d'huile
Petite soudure
Lecture code 0B02
Agricole



Au cœur de votre vie

Nous sommes accessibles 7 jours sur 7:

Téléphone: 418-723-6798

caisse.t60029@desjardins.com

www.desjardins.com/caisse-neigette-mitis-ouest

(Accès D)

1800 caisses / 1800-224-7737

facebook.com\CaisseNeigetteMitisOuest

BOUCHERIE

Vente au détail et en carcasse de notre bœuf d'élevage, porc, agneau et poulet.







Suivez-nous sur notre page facebook pour les nouveautés.

informations ou commandes: 418-798-8011

Sandra et Steeve